



## *Le monastère des bénédictines de Bordeaux*

par Michèle Peyrissac

C'est à quelques centaines de mètres seulement de l'abbaye médiévale de Sainte-Croix et de leurs homologues masculins, contre le rempart, que les religieuses bénédictines, cherchant sans doute la sécurité à l'intérieur de la ville, établirent leur maison dans les années 1638-1640. De ce couvent modeste, qu'évoque encore le nom des rues avoisinantes, il reste quelques vestiges, englobés dans des constructions plus tardives. Grâce aux documents anciens conservés aux Archives départementales de la Gironde, et notamment dans les archives de l'ordre, nous avons pu retrouver en partie son histoire et sa configuration.

Un grand nombre de maisons bénédictines furent fondées au XVII<sup>e</sup> siècle, principalement dans l'Ouest de la France, de la Normandie au Poitou, et aussi dans la région parisienne. En Aquitaine, mis à part les trois prieurés de Périgueux, de Marmande et de Casteljaloux, c'est le monastère de Bordeaux qui illustre ce remarquable renouveau<sup>1</sup>. En 1623, Jean de Pontac, procureur général au Parlement, et sa femme, Jeanne de Pichon, prirent l'initiative d'introduire les religieuses de Saint Benoît à Bordeaux. Ils firent venir de l'abbaye Saint-Ausone d'Angoulême six religieuses de chœur, parmi lesquelles deux de leurs filles, Marguerite et Françoise, et une sœur converse. L'abbesse Luce de Luxe, qui avait su mener à bien la réforme de leur monastère, les accompagnait ; elle nomma une prieure, mais elle resta à Bordeaux pendant trois ans, en tant que simple moniale, afin d'aider la petite communauté dans ses débuts<sup>2</sup>.

### *Situation du monastère*

Les bénédictines s'installèrent d'abord près du Peugue, dans la maison de M. de Voluz où elles séjournèrent pendant environ six ans. Au mois de juin 1634, le Parlement homologua la nouvelle fondation et, en septembre, le cardinal Henri de Sourdis approuva ses constitutions<sup>3</sup>.

Dès le 13 septembre 1638, les religieuses étaient autorisées à s'établir dans le quartier Sainte-Croix. Le premier souci de leur supérieure, Françoise de Pichon, fut d'y acheter plusieurs terrains : le 9 septembre 1637, elle versa 920 livres pour un chai, un jardin et *une place vide*, le 5 mai 1638, 2.400 livres pour une maison et son jardin, situés rue Sainte-Croix<sup>4</sup>. D'autres transactions suivirent, non sans soulever des difficultés : un arrêt du Parlement du 10 juillet 1639 contraignit Arnaud Vigier, notaire, à vendre au syndic du monastère une maison,

1. B. Peyrous, *La Réforme catholique à Bordeaux (1600-1719)*, p. 436. Cf. Dom Y. Chaussy, *Les Bénédictines et la Réforme catholique en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1975.
2. A.D.Gir. Suppl. Bénédictines, H 2717, liasse I, Titres de fondations (1633-1644), Enquête sur l'état et les revenus du monastère, 26 novembre 1644 ; G 627.
3. Ibid., liasse I, Extrait des registres du Parlement du 28 juin 1634 ; lettre de l'archevêque du 17 septembre 1634.
4. A.D. Gir. H 642 ; H Suppl. Bénédictines, liasse IV, acquisitions.

située rue du Port, comprenant chai, bassecour et jardin. Le prix qu'on lui en avait offert, soit 900 livres après estimation faite par des experts, ne lui avait pas paru suffisant <sup>5</sup>.

L'étroitesse de leur terrain et la proximité des murs de ville posèrent par la suite des problèmes aux religieuses et les entraînaient dans des procès interminables. Une série de documents, établis au XVIII<sup>e</sup> siècle, font état de leur souci constant de préserver leurs vues du côté de la Garonne ; ils nous donnent par ailleurs des précisions intéressantes sur la situation du couvent et l'orientation de son église. Dans une lettre à l'intendant Boucher, la Mère d'Albessard déclare que *son monastère est scitué et fait le coing des rues du port et carpenteyre de cette ville près la porte sainte Croix et près les murs de la ville et que le coeur ou la communauté fait les offices est séparé desdits murs par la dite rue carpenteire par le dessus desquels murs le coeur prend jour par le levant...* Or il est question de rehausser les murs de ville, de ce fait le chœur et aussi les dortoirs vont être obscurcis ; les religieuses seront davantage sujettes aux maladies ne pouvant respirer l'air si nécessaire à la vie <sup>6</sup>.

Plus tard, au cours d'un procès contre le sieur Fénelon, constructeur de navires, les religieuses de Saint-Benoît exposent aux jurats que leur monastère, *placé dans un quartier des plus bas de la ville ce trouve resserré de trois cotes par des maisons fort élevées, remplies pour la plupart de forges et de raffineries à sucre. Il ne jouit de la pureté de l'air que du cote du nord-est, c'est-à-dire du cote de la riviere...* Pour pallier ces inconvénients, leurs bâtiments ont été construits *fort exaüssés*. Un autre mémoire, concernant toujours la même affaire, précise que le couvent est séparé du mur de la ville par la rue Carpenteyre et par les échoppes qui y sont adossées appartenant aux religieuses. Celles-ci s'opposent à toute nouvelle construction s'élevant au dessus des remparts <sup>7</sup>.

### **Financement et mise en route des travaux**

Pour racheter les maisons et chais nécessaires, les religieuses ont employé l'argent de la fondation et une grande partie de leurs dots, emprunté aussi certaines sommes : *Sans les charites qui leur ont este faictes elles n'auroyent heu moyens de faire construire ce qui a este faict ni subvenir aux frais d'un grand proces qui est encore pendant au parlement de Thoulouze...* rapporte un témoin en 1644 <sup>8</sup>. Parmi leurs bienfaiteurs, on peut citer Marie de Blanc qui légua par testament 6000 livres au couvent, le 28 décembre 1644 <sup>9</sup>. Et bien sûr Jean de Pontac qui leur constitua une rente annuelle au moment de la fondation et fit preuve par la suite d'une grande libéralité à leur égard. Quelques années plus tard, deux établissements furent unis au

monastère de Bordeaux : le prieuré Saint-Benoît de Roquefort en 1650 et le monastère Sainte-Marie-Madeleine de Mont-de-Marsan en 1665 <sup>10</sup>.

L'enquête sur l'état et revenu du couvent entreprise le 26 novembre 1644 indique qu'à cette date 28 religieuses y habitent, tant professes, novices, que sœurs converses. Elles ne disposent que de 400 et quelques livres de revenu *en fonds et louage de maisons qui cesseront en partie lors que lesdites religieuses auront des commodités pour parashever le bastiment de leur dict monastère...* Ce revenu ne peut assurer leur nourriture, leur entretien et toutes leurs autres charges. Un témoignage apporté par un religieux de Sainte-Croix nous apprend qu'à côté de l'église le monastère n'est pas encore terminé, *il n'a a present qu'une allée faisant la quatriesme partie du cloistre et dortoir dans lequel il y a sept chambres seulement...* Pour faire *les trois allées restantes* c'est-à-dire terminer le cloître et bâtir les chambres, la cuisine, le réfectoire et les autres offices nécessaires, pour agrandir le jardin trop petit, les bénédictines seront obligées d'utiliser une partie des maisons qui leur appartiennent et d'en acheter d'autres dans le voisinage. Elles doivent également subvenir aux frais des procès en cours devant les Parlements de Toulouse et Bordeaux pour conserver les chais acquis pour les nouvelles constructions.

Dans sa déposition, Pierre Morin, charpentier et intendant des œuvres publiques de la ville, affirme qu'il a réalisé toutes les charpentes et les planchers de la bâtisse déjà élevée et *acmode* quelques maisons voisines, pas encore totalement payées par les religieuses <sup>11</sup>.

5. A.D. Gir. *ibid.* liasse III, Bâtiments, agrandissements, documents du 22 septembre 1638, 18 décembre 1638 et 10 juillet 1639.

6. A.D. Gir. *ibid.*, liasse III, Mitoyenneté, lettre non datée. A.M.B., XL.A.27, plan dressé en 1676.

7. *Ibid.*, Affaire Fénelon (1783-1784), mémoire présenté aux jurats de Bordeaux.

8. A.D.Gir., H Suppl. Bénédictines, liasse I, Enquête sur l'état et revenu du monastère, commencée le 26 novembre 1644.

9. *Ibid.*, Messes et anniversaires.

10. A.D.Gir. H Suppl. Bénédictines, liasse IV, copies des brefs de ces deux unions.

11. *Ibid.*, liasse I, Inventaire des titres.

## Une réalisation conforme à l'esprit de la Contre-Réforme

Nous connaissons le nom du maître-charpentier qui travailla à l'édification du monastère dans les années 1640 et 1645, mais nous n'avons aucun renseignement sur l'entrepreneur chargé des travaux de maçonnerie. La première prieure, Françoise de Pichon, fut ensevelie près de la grille du chœur des religieuses ; son épitaphe vantait ses mérites<sup>12</sup> : *Elle y a établi une nombreuse communauté, basti l'église et les lieux réguliers, augmenté les revenus et après l'avoir gouverné avec zèle et prudence pendant XXIII ans, elle changea cette vie en une meilleure l'an MDCLIX*. Comme le laisse entendre ce texte, Françoise de Pichon participa activement à la construction des bâtiments conventuels. En accord avec les idées réformatrices de Luce de Luxe, mises en pratique à Saint-Ausone d'Angoulême et inspirées par la *vraye Regle de Saint Benoist*, des constitutions avaient été établies pour les bénédictines de Notre Dame de Bordeaux. Elles donnaient à la nouvelle supérieure quelques directives concernant l'organisation du monastère<sup>13</sup>. Comme à Saint-Ausone à partir de 1626, les religieuses seraient soumises à une stricte clôture comportant deux tours, l'un extérieur à cette clôture, l'autre placé dans la sacristie. Pour mieux la préserver, des grilles devaient être mises en place dans les parloirs et dans le chœur des religieuses où une petite porte fermée à clef permettrait de recevoir la communion ; même les deux confessionnaux prévus n'en seraient pas exempts : *et a chascun d'iceux une grille de fer dont les trous seront sy petits qu'on n'y puisse passer le petit doigt...* Le dortoir des novices, confié à une *maîtresse du noviciat*, serait séparé de celui des professes ; les cellules des sœurs *de telle grandeur qu'il n'y puisse avoir en chascune qu'un lit*, recevraient toutes le même mobilier : un lit, un petit banc servant d'oratoire, un crucifix en bois, etc...

Nous le verrons plus loin, dans l'ensemble ces directives furent scrupuleusement suivies. Pour ce qui est du style architectural à adopter, par contre, aucune recommandation particulière n'était faite.

### Plan d'ensemble des bâtiments

L'enclos des bénédictines n'était pas très vaste, malgré la ténacité dont elles avaient fait preuve pour le constituer. Les différents plans de Bordeaux datant du XVII<sup>e</sup> siècle montrent la situation exacte du couvent, et esquissent son plan général. Sur l'un d'eux, il apparaît plus précisément, bordé au sud par la rue du Port qui conduit à la porte Sainte-Croix, à l'est par la rue Carpenteyre et le rempart<sup>14</sup>. (fig. 1) À l'ouest et au nord, s'élèvent des maisons et des chais appartenant à des particuliers. L'église a été édifiée un peu en retrait par rapport à la rue du

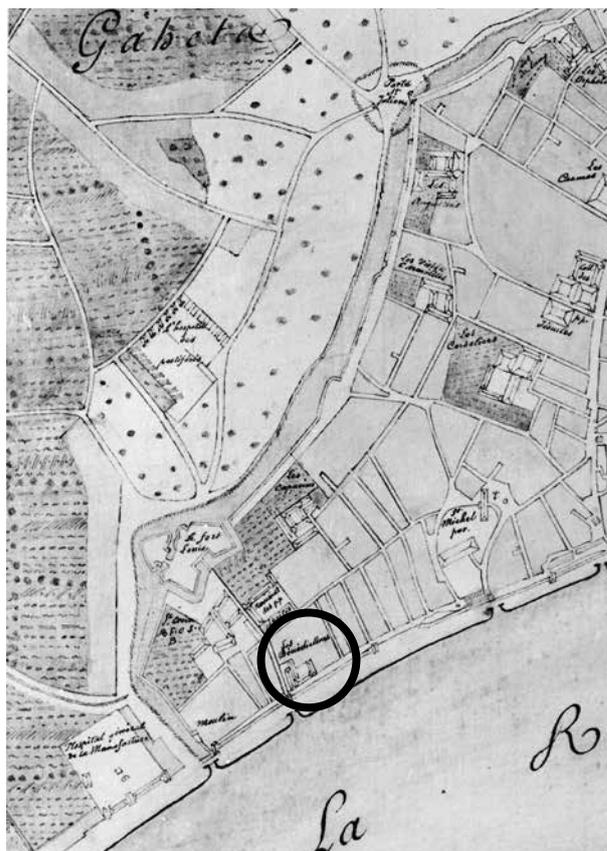


Fig. 1. Plan de Bordeaux en 1676 (cliché Archives municipales), détail. Le cercle entoure le monastère des bénédictines.

Port sur laquelle elle présente son flanc méridional. Trois longues toitures réparties autour d'une cour carrée, le cloître selon toute évidence, représentent la maison des religieuses. L'aile orientale de ce cloître longe la rue Carpenteyre ; à cette époque, il semble que l'aile occidentale n'ait pas encore été construite.

Sur le grand plan de l'abbaye Sainte-Croix établi par les Mauristes en 1656, seule est représentée l'église. De plan rectangulaire, elle occupe effectivement l'angle formé par les rues Carpenteyre et du Port, sur laquelle elle possède une entrée. Contrairement à la tradition médiévale, le maître-autel est placé à l'ouest, adossé au mur du fond ; un passage est ménagé sur son côté droit<sup>15</sup>.

12. A.H.G. tome XLIV, p.507.

13. A.D.Gir. H 627, La Vraye Regle de Saint Benoist avec les constitutions accommodees a icelle pour les religieuses bénédictines de nostre dame de Bordeaux, document manuscrit de 1634, p. 5 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>, p. 19.

14. A.M.B. XL-A-27, plan dressé en 1676, détail.

15. A.N., N II Gironde, 8/1.

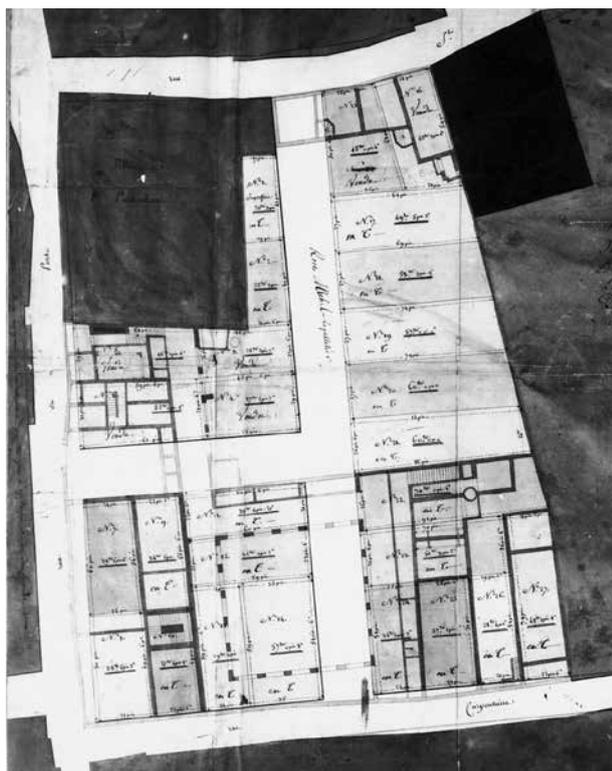


Fig. 2. Plan dressé par Chalifour, fin XVIII<sup>e</sup> siècle.  
(cliché Archives départementales)

Plus tardif, le très beau plan de la ville conservé aux Archives nationales, apporte un dessin plus complet et plus précis de l'établissement. Le cloître possède enfin son dernier coté ouvrant largement à l'est sur un parterre composé de quatre compartiments<sup>16</sup>.

Après la Révolution et la confiscation des biens du clergé, l'architecte Chalifour établit un plan du quartier qui nous donne quelques informations supplémentaires<sup>17</sup>. Une rue, la rue Michel-Le-Pelletier, coupe désormais en deux l'enclos des bénédictines : il s'agit de l'actuelle rue Saint-Benoît. Les bâtiments religieux apparaissent encore en partie, tracés en gris, sous le nouveau lotissement. Contre l'église, le cloître, de forme carrée, compte environ 23 mètres de côté. Chaque galerie, de 7 mètres de large environ, présente quatre piliers de section rectangulaire, ce qui laisse supposer la présence de cinq arcades. La galerie nord borde un des bâtiments conventuels, celui qui, semble-t-il, a été préservé (fig. 2).

## L'église et les bâtiments conventuels

Les documents figurés font défaut, aussi il est difficile de se faire une idée de l'aspect extérieur du monastère. Comme souvent dans ce cas, c'est le compte-rendu d'une visite pastorale, établi le 18 juin 1684, qui permet de restituer en partie son aménagement<sup>18</sup>. L'église, *assez vaste et lambrissée*, possédait un chœur pour les religieuses et une petite sacristie, placés contre le long côté nord. Des travaux effectués au XVIII<sup>e</sup> siècle indiquent qu'elle était effectivement de bonnes dimensions : sa toiture mesurait environ 35 mètres de longueur. Les deux autels du sanctuaire étaient ornés de retables. A l'ouest, celui du maître-autel, en bois de noyer, portait en son centre un grand tableau représentant l'Assomption de Notre-Dame ; de chaque côté du *beau tabernacle doré* et entre les colonnes du retable étaient placés deux reliquaires. Une peinture du Christ en croix décorait le retable du petit autel, situé entre la sacristie et le chœur des religieuses. Deux confessionnaux complétaient le mobilier de l'édifice ; ils encadraient la grille du chœur.

La visite du monastère commence par celle de ce chœur précisément, construit à l'intérieur de la clôture. *Grand et vaste garny de bancs à l'entour*, avec au fond un siège pour la prieure, il est fermé par une grande grille pourvue d'une fenêtre pour la communion et abrite un petit oratoire. Au dessus se trouve une tribune où l'on a placé l'orgue. Comme le signalait la prieure à l'intendant Boucher, le chœur est éclairé par une ouverture qui donne sur la rue Carpenteyre. Tout à côté, les bénédictines ont installé la salle du chapitre. Sur ce même niveau, mais sans doute dans le corps de logis septentrional, de l'autre côté du cloître, le réfectoire, *grand et boisé à l'entour*, ouvre à la fois sur le cloître et la rue. Suivent la cuisine et ses dépendances, *le tout en bon ordre et commode*.

Un premier dortoir, placé au dessus du réfectoire, contient huit chambres ayant toutes vue sur *le parterre* ; l'une sert de chaufferie et de salle de récréation et une autre d'infirmerie. Sur le même étage mais du *costé gauche en entrant* se trouvent neuf autres chambres à un lit chacune. Au fond de ce dortoir la grande croisée qui donne sur la rivière doit recevoir un grillage à la demande de l'archevêque. L'escalier conduit à un troisième niveau où ont été aménagées quelques chambres supplémentaires et un galetas éclairés par deux croisées ouvrant côté rivière.

16. A.N., NII Gir.2 (1), plan couleur, 1,83 m. x 1,17 m. Plan inédit.

17. A.D.Gir. II Z, plan couleur, 67 cm x 67 cm.

18. A.D.Gir. G 640, visite de l'archevêque Louis d'Anglure de Bourlemont.

Le corps de logis situé contre l'église abrite un second dortoir de sept chambres, le premier construit si l'on se réfère à l'enquête de 1644, et l'appartement de la supérieure. Là encore les religieuses disposent d'un chauffoir et d'une petite infirmerie. L'escalier qui y conduit occupe une position centrale ; par un petit passage, situé vis-à-vis de cet escalier, les religieuses peuvent accéder directement à la tribune de l'orgue. C'est au rez-de-chaussée, près de l'entrée du couvent, que se trouve la *sacristie intérieure* contenant les ornements de l'église.

Au-delà du cloître et du jardin, le pensionnat a été construit sur la rue Sainte-Croix. Il comprend une douzaine de chambres réparties sur deux niveaux ; les fenêtres donnant sur la rue sont fermées par des grilles.

Le couvent des bénédictines comprenait donc au XVII<sup>e</sup> siècle deux corps de bâtiment ouvrant sur le cloître et un troisième sur le jardin s'étendant à l'arrière vers la rue Sainte-Croix. Les travaux de couverture prévus au début de l'année 1789 donnent, outre celles de l'église, les dimensions du *pavillon* couvert d'ardoise qui la jouxte et qui vraisemblablement renferme l'escalier, celles des galeries du cloître comportant enfin quatre côtés, du noviciat et de la mirande<sup>19</sup>. Comme leurs homologues masculins, les bénédictines avaient donc pris le soin d'aménager un espace couvert sur l'un de leurs bâtiments où elles pouvaient profiter de la vue sur le fleuve et prendre l'air. A ce niveau des frontons venaient décorer les ouvertures et, au moment des travaux, il est question de les démolir en même temps que la toiture. 1789 : ces travaux sont tardifs et les religieuses n'en bénéficièrent pas bien longtemps...

Nous ne possédons aucun document figuré représentant la façade du couvent. Un mémoire, établi vers 1770, indique cependant qu'elle *consiste en deux corps de logis séparés l'un de l'autre par une cour ou jardin de 14 ou 15 pieds de largeur* (le préau du cloître vraisemblablement). Ces deux corps de logis se terminent par deux dortoirs qui possèdent chacun une grande croisée ouvrant sur la rue Carpenteyre<sup>20</sup>. Cette description correspond bien à celle qui accompagne la visite de l'archevêque mais elle ne nous donne pas davantage d'indications sur le style à proprement parler de l'édifice.

### Sur le terrain

Que reste-t-il aujourd'hui du couvent des bénédictines ? Nous l'avons dit, l'enclos qui leur appartenait a fait l'objet à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle d'un lotissement coupé d'est en ouest par la rue Saint-Benoît et du nord au sud, partiellement, par la rue des Bénédictines. Dans le pâté de maisons situé entre la rue Carpenteyre et la rue du Port nous avons retrouvé, dans une petite cour intérieure, quelques vestiges de l'ancien cloître. Il



Fig. 3. Cheminée.

s'agit d'arcades en plein-cintre reposant sur des piliers de section rectangulaire à impostes. Très sobrement moulurées, elles n'ont reçu aucun élément de décor.

Deux immeubles situés à l'angle de la rue Saint-Benoît et de la rue Carpenteyre (n° 1, 3 et 5 rue Saint Benoît) occupent l'emplacement du corps de logis septentrional décrit plus haut. Les façades ont été refaites et ne présentent pas d'intérêt, mais, derrière elles, la bâtisse ancienne subsiste en partie. Une des élévations latérales, visible depuis la rue Saint-Benoît a conservé des fenêtres à meneaux (fig. 4). Au rez-de-chaussée d'un des deux immeubles, à côté d'un garage, subsistent des éléments architecturaux appartenant à l'ancien réfectoire et

19. A.D.Gir. H suppl. Bénédictines, liasse III, bâtiments, 13 janvier 1789, 10 janvier 1780.

20. *Ibid.*, affaire Fénelon.



Fig. 4. Élévation latérale, fenêtres murées.



Fig. 5. Fenêtre-haute à remplage.

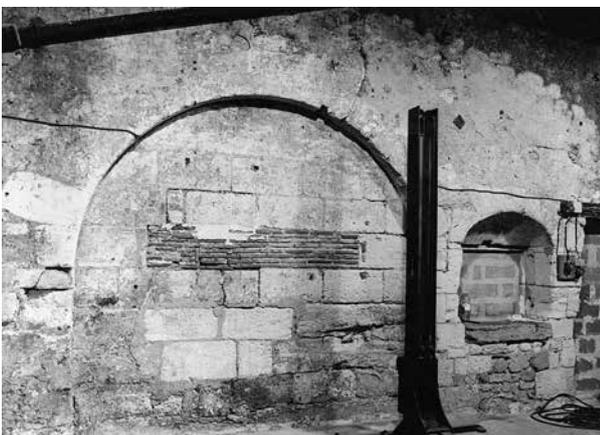


Fig. 6. Arcade murée.

aux pièces de service avoisinantes : fenêtres hautes à remplage, arcades en plein-cintre. C'est du moins ce que peut laisser supposer la lecture attentive du plan dressé par Chalifour. On remarque notamment une petite ouverture en plein-cintre qui fait penser aux passe-plats de l'époque (fig. 5 et 6). Une pierre, insérée dans un des murs, porte une inscription en latin : *Soli Deo Honor Amor et Gloria*.

Dans l'immeuble contigu un grand escalier rampe sur rampe, à volées droites, permet d'accéder à l'étage où se trouvaient les chambres (fig. 7). Une arcade en plein-cintre, aujourd'hui fermée, marque l'entrée du couloir qui les desservait. Ces dégagements possèdent de beaux volumes.

Au troisième niveau, un très joli escalier en vis orné de larges balustres de pierre permettait d'accéder à la mirande installée tout en haut du corps de logis (fig. 8). Une photographie prise depuis une maison voisine permet de mieux situer cette mirande, même si son aspect extérieur a sans doute changé ;



en effet la tourelle de son escalier construit en hors d'œuvre, elle, est restée intacte, comme le dôme de pierre qui la coiffe<sup>21</sup>. (fig. 9).

Dans une des pièces, une cheminée à *cadre et corniche*, d'un modèle très courant à Bordeaux au XVIIe siècle, est restée en place (fig. 3).



Fig. 7. Grand escalier, première volée.

Fig. 8. Escalier en vis.

Les bénédictines de Bordeaux ne disposaient pas de gros moyens financiers. Aussi, le moment venu de construire leur monastère, optèrent-elles pour une architecture simple et économe, cependant très soignée. Par la suite, elles restèrent

---

21. Remercions ici M. Roborel de Climens pour son cliché.



Fig. 9. La mirande.

**Crédits photographiques :**

Archives municipales, 1 ;  
 Archives départementales, 2 ;  
 Service régional de l'Inventaire, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

toujours soucieuses de préserver un environnement agréable, d'aménager leur logis de manière fonctionnelle, et, à défaut de décoration luxueuse, de doter leur église de lambris, de retables ornés de tableaux, et d'un orgue. Il subsiste de ce monastère, nous l'avons dit, un corps de logis situé rue Saint-Benoît. Aujourd'hui désaffecté, et en très mauvais état, il a conservé cependant sa structure d'ensemble. Au moment de sa mise en vente, il y a une dizaine d'année, M. Jean-Pierre Xiradakis, restaurateur et défenseur passionné de son quartier, a eu l'occasion de le visiter ; les vestiges visibles au rez-de-chaussée, transformé en chais, lui ont donné à penser qu'il s'agissait là d'un édifice religieux. Depuis sa rencontre avec M. Vivez, un autre amoureux du quartier et des vieilles pierres en général, notre Société Archéologique a porté un intérêt particulier à cet édifice<sup>22</sup>. M. Coudroy de Lille a été chargé de faire la toute première enquête.

22. En 1998, M. Xiradakis lançait un séduisant projet de restauration et de réhabilitation, un projet hôtelier nommé *le cloître*, préservant à la fois l'architecture et l'*esprit* du lieu. Pour différentes raisons, essentiellement financières, la transaction n'a pas abouti et son projet est resté en gestation. Nous le regrettons avec lui ; tout en préservant de l'ancienne maison des bénédictines ce qui pouvait l'être encore, cette réalisation aurait largement contribué à la mise en valeur du quartier.